

www.cdes.sn



CDES

Conseil Des Entreprises du Sénégal



🏠 VDN Mermoz Lot 36 Dakar - SENEGAL

☎ + 221 33 825 62 92

📠 + 221 33 825 62 92

@ cdes2013@gmail.com

👛 Pré-incubation

📊 Entreprise en création

👤 Jeune Entreprise

Votre succès, notre crédo !



PRÉSENTATION

Il est créé à Dakar – (Sénégal) le 19 Avril 2013 sous le numéro de Récépissé : 004503/M.INT/DGAT/DLP/DLA, conformément aux dispositions du Code des obligations Civiles et Commerciales modifié, une association à but non lucratif dénommée : Conseil Des Entreprises du Sénégal (C.D.E.S.). Le Conseil Des Entreprises du Sénégal (CDES) est une organisation patronale, composée de jeunes entrepreneurs dont l'ambition est d'inscrire l'action patronale dans le sens de la promotion d'une vision centrée sur le développement des services au bénéfice des entreprises membres. Dans le souci de répondre aux attentes des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises, Industries et à la demande sociale, nous avons jugé utile de nous regrouper autour de ce creuset fédératif.



CONTEXTE

La logique de la vision du CDES se veut porteuse d'une participation significative au développement national. C'est en ce sens qu'elle se veut une Locomotive de l'Emergence des TPME dans un Sénégal Juste et Solidaire.

Une association représentant les jeunes chefs d'entreprises dans les instances décisionnelles nationales, sous-régionales et internationales.

Les Valeurs qui sous-tendent l'action du CDES sont :

- **la Transparence** : permettre l'accessibilité et la traçabilité permanentes de l'information sur le CDES et ses activités ;
- **l'Écoute** : prendre le temps nécessaire pour comprendre les préoccupations des TPME qui sont les principaux utilisateurs des services offerts par le CDES, afin de mieux interagir avec elles ;
- **la Rigueur** : avoir une culture de performance continue sous-tendue par une amélioration permanente de la qualité de services.

ENJEU 1 : ÉQUITÉ DANS L'ACCESSIBILITÉ DES TPME SÉNÉGALAISES AUX MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS



La part des financements à l'économie attribuée au TPME est très faible, alors que le volume financier des marchés publics qui leur sont attribués est insignifiant.

Orientation 1 : Développer la formation des promoteurs et gestionnaires des TPME.

Orientation 2 : Infrastructure et Logistique du Siège du CDES :

- Optimiser les services privés et publics de soutien aux TPME ;
- Créer des interfaces nécessaires (Maison de l'entreprise du Sénégal, des centres polyvalents de transformation de produits locaux, centres de gestion agréés, une mutuelle de financement) à la rationalisation des interventions étatiques, afin de les rendre plus efficaces, avec comme résultat une amélioration d'au moins 50% des performances des structures étatiques de soutien aux TPME (accroissement du taux d'accès des TPME aux services rendus par les structures étatiques).

ENJEU 2 : RENFORCEMENT ORGANISATIONNEL ET DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Le CDES renferme une dynamique organisationnelle certaine et jouit d'une reconnaissance de la part des structures étatiques et des partenaires techniques et financiers. Toutefois, la jeunesse de l'organisation fait que ces atouts restent fragiles et nécessitent d'être accompagnés.

Cet enjeu est décliné à travers les orientations 3 et 4 suivantes :

Orientation 3 : Renforcer la structure associative du CDES : accentuer la vie associative élargir la base associative du Conseil, avec comme résultat l'implantation du CDES dans chacune des régions administratives du Sénégal (création de 14 CDES régionaux).

Orientation 4 : Accentuer la participation du CDES aux processus nationaux de conception et d'évaluation des politiques publiques de promotion des TPME, avec comme résultat une prise en compte de propositions du CDES dans la conception et l'évaluation des politiques publiques de promotion des TPME.

